

CONSEIL D'ÉCOLE DU 24 / 06 / 06

POINTS À L'ORDRE DU JOUR	TRAITEMENT ANALYSE	REMARQUES
1. Accueil	<ul style="list-style-type: none"> •Aucune remarque sur le compte rendu du second conseil d'école 	Début 10h00
2. bilan pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> •Déroulements des scolarités : la stabilité des effectifs est de mise pour l'an prochain. 7 élèves bénéficieront d'un redoublement dans leur niveau. Deux enseignants rejoindront l'an prochain l'équipe pédagogique pour combler les départs de Mme Japsenne, Mme Beretti et M. Everaere. Mme Claire Gourlain et M. Xavier Pelletier se présentent. •Rentrée 2006 : principes de constitution des classes. Le conseil de maîtres du 03 juin a travaillé à la constitution des classes en définissant puis appliquant six principes pour la rentrée prochaine : <ol style="list-style-type: none"> 1) tenter d'alléger les effectifs du cycle 2 ; 2) constituer les cours doubles principalement avec des élèves sans difficulté et plus autonomes ; 3) ne pas placer dans les cours doubles d'élèves qui en sont issus ; 4) sauf exception, ne pas placer les doublants avec l'enseignant de l'année en cours ; 5) ne pas isoler les élèves en CHAM ; 6) veiller ensuite aux équilibres habituels (sexes, retards, éléments perturbateurs) . On s'orienterait donc vers : 2 CP de 20ê ; 1CE1 de 25ê ; 1CE1/CE2 de 25ê (10/15) ; 1 CE2 de 25ê ; 1 CM1/CM2 de 25ê (19/6) ; 1 CM2 de 27ê •Les enseignants se répartiraient comme suit : CP Mme Bencteux et M. Pelletier ; CE1 M. Carton ; CE1/CE2 Mme Gourlain ; CE2 M.Colliiez ; CM1/CM2 Mme Bonvoisin ; CM2 Mme Descharles •Le président tient à préciser que ces informations sont données à titre indicatif et sont modifiables jusqu'au jour de la rentrée car des inscriptions risquent de compromettre les équilibres... 	
3. informations sur le projet d'école	Le projet d'école est en cours de réécriture et l'équipe s'est fixé la fin d'année civile 2006 comme délai afin de présenter le fruit de ses travaux.	
4. questions des parents	<ul style="list-style-type: none"> •Sept questions sont abordées : beaucoup concernent l'extrascolaire. <u>Le fonctionnement de l'extrascolaire l'an prochain ?</u> Il est reconduit à l'identique. La gestionnaire de cantine précise que l'an prochain, et contrairement à ce qui avait été annoncé par les services municipaux, la garderie, la cantine et l'étude fonctionneront exactement comme cette année. Des problèmes de surveillances sont soulevés. Le président rappelle que la surveillance est organisée, gérée et encadrée par du personnel municipal dont la bonne volonté et le sérieux sont incontestables. Il comprend néanmoins que certains faits relatés, notamment des sanctions maladroites, méritent une mise au point. Le directeur s'engage à inviter, dès le début de l'année prochaine, les personnels concernés pour harmoniser les attitudes éducatives et éviter ces désagréments. •<u>Pourquoi l'inscription d'un enfant dont le frère ou la sœur se trouvent dans l'école n'est pas automatique ?</u> il s'agit de problèmes de sectorisation. Le maire délègue ses pouvoirs d'inscription au directeur uniquement dans un périmètre géographique appelé le secteur de l'école. En dehors de ce secteur, les parents doivent demander une dérogation auprès des services éducatifs de la mairie. NB : Les dérogations de ce genre sont accordées prioritairement. •<u>Les enfants peuvent-ils amener des boissons ?</u> Oui. Sont acceptées 	

	<p>sans problème les bouteilles en plastiques ou les gourdes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Les informations sont-elles systématiquement collées sur le cahier des élèves ?</u>. Non. Ce qui est indispensables à certains niveaux est parfois superflu dans d'autre (où une prise de note suffit). L'équipe pédagogique exerce sa vigilance pour faire en sorte que les oublis ou les dysfonctionnements restent exceptionnels • <u>Est-il possible d'afficher la composition des classes avant la fin d'année scolaire</u>. C'est techniquement possible pour l'équipe enseignante mais ce n'est pas souhaitable. En effet les réserves évoquées en fin du point 2 de l'ordre du jour nous invitent à la plus grande prudence pour éviter les déconvenues. Les listes des élèves inscrits par niveau seront affichées au début du mois de juillet mais pas leur répartition dans les classes. 	
5. présentation et compte rendu d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles :	<ul style="list-style-type: none"> • bilan et évolution des classes à horaires aménagés musicales : le dispositif a été évalué lors de la réunion bilan à l'inspection départementale le 8 juin 2006. Le bilan est unanimement jugé très positif par les partenaires concernés (enseignants, parents, professeurs du conservatoire). L'organisation évoluera l'an prochain de façon à ce que les élèves ne se rendent au conservatoire qu'une fois par semaine (au lieu de deux cette année). Les cours de formation musicales, d'atelier et de chant choral seront dispensés par les professeurs du conservatoire dans l'école ou à proximité immédiate de celle-ci. Cette évolution traduit le souci d'intégrer ces enseignements au maximum dans le cadre scolaire de l'élève. Elle aura l'avantage également d'optimiser les temps d'enseignements. • projets pédagogiques particuliers : Mme Japsenne évoque la pleine satisfaction professionnelle concernant la réalisation du projet « à l'école de la forêt » qui a vu sa concrétisation dans l'exposition de fin d'année. 	
6. manifestations exceptionnelles	<p>fête de fin d'année : la réussite de cette soirée est indéniable. Beaucoup de points positifs : fréquentation, dons de lots ou de gâteaux, qualité du spectacle. Quelques inquiétudes concernent le peu de parents impliqués dans le cadre de la préparation matérielle et de la gestion matérielle de la journée. L'an prochain un effort sera fait au niveau des partenaires afin de mobiliser au maximum les parents pour les projets et pour susciter leur participation active dans l'association amicale laïque sans laquelle ces manifestations ne pourraient avoir lieu.</p>	
7. informations sur les travaux et aménagements	<ul style="list-style-type: none"> • rénovations réalisées et prévues : le président remercie chaleureusement la mairie pour les efforts consentis au niveau de la mise en sécurité du passage piéton de la rue du Bloc, pour les travaux de rénovations réalisées et en cours (peintures des intérieurs) ainsi que pour les projets de rénovation du préau. Il rappelle l'importance de l'intervention de la commission des DDEN dans ce cadre et tient à remercier Mme Venarrucci toujours présente au conseil d'école. • M. Arvel se félicite des avancées de travaux et présente la liaison comme une évolution technique (réchauffement des plats sur site) n'ayant aucune incidence pour les parents d'élèves. Cette évolution a pour but d'éviter les problèmes d'intendance constatés ces dernières années 	
8. clôture	<ul style="list-style-type: none"> • Le président avant de clore la réunion, tient, en tant que directeur à remercier très sincèrement Mme Talefaisse et M. Everare, remplaçant de M. Legrand et Mme Bonvoisin pour la qualité de leur implication cette année, tant sur le plan professionnel que personnel. • Le dernier mot sera pour Mme Japsenne qui quittera l'école et dont les qualités ne sont plus à vanter. 	Fin 11h55

Fait à Arras, le 29 /06/06

Eric Flament, directeur